



BULLETIN COMMUNAL

COLOMBIÈRES

2019

Mairie de Colombières - Le Bourg - 12240 COLOMBIÈRES

Tél. : 05 65 69 92 12 - Fax : 05 65 69 98 79 - Courriel : mairie-colombieres@wanadoo.fr

-Page 1 : La mairie rénovée, l'ancienne école publique

-Page 2 : Rétrospective travaux en cours

-Page 3 : Travaux, achats, démographie

-Page 4 : les comptes de votre commune

-Page 5 : Bibliothèque – Petite enfance

-Page 6 : L'école du village

-Page 7 : Familles Rurales

-Page 8 : ADMR

-Page 9 : MARPA

-Page 10 : MSAP

-Page 11 : Infos et N° utiles

-Page 12 : Transport à la demande

-Page 13 : Se loger

-Page 16 : Lotissement

-Page 17 : Liste des associations de la commune

-Page 23 : Traitement des déchets

-Page 24 : Carte d'identité

-Page 25 : Règlementation des feux

-Page 27 : Informations sur le frelon asiatique

-Page 29 : Les artisans et commerçants

-Page 31 : Petite page d'histoire





RETROSPECTIVE DE L'ANNEE 2018

INAUGURATION DE LA MAIRIE BIBLIOTHEQUE

La mise aux normes des bâtiments publics est une obligation pour les collectivités et notamment l'accessibilité handicapés et compte tenu de la configuration du bâtiment, la seule solution pour la commune, fut d'acquérir la maison mitoyenne, ce qui permis par la même occasion d'y intégrer une bibliothèque communale, instrument culturel fort apprécié des enfants de l'école qui s'y rendent régulièrement mais aussi d'un public adulte sans cesse plus nombreux.

L'inauguration de cet ensemble a été faite le 23 Juin en présence de M. Le Sous-Préfet de Villefranche de Rouergue, de Mme la Député Anne BLANC, de Mr le Sénateur Alain MARC, de Mr Jean François GAILLIARD, Président du Conseil Départemental, de notre Conseiller Départemental Jean Marie PIALAT, de Mr Jean Louis GRIMAL, Président de l'Association des Maires de l'Aveyron, ainsi que de nombreux élus de notre Communauté de Commune.

Ce fut l'occasion de rappeler le montant des investissements réalisés à savoir :

- Travaux HT : Mairie et Bibliothèque 428391€
- Subventions : Mairie et Bibliothèque 305000€

Nous remercions, l'Etat, la Région, le Conseil Départemental et les Parlementaires pour leur contribution sans laquelle ces travaux n'auraient pu être réalisés



REHABILITATION D'UN BATIMENT PUBLIC :

Dans le cadre de la politique menée par l'Etat et les Collectivités territoriales afin de stimuler la rénovation des bâtiments publics, la commune a décidée de complètement rénover l'ensemble immobilier ou se trouvait autrefois l'ancienne école publique.

Cela permettra ainsi de mettre à niveau la garderie périscolaire et la cantine scolaire.

Les travaux devraient s'achever fin juin 2019 et la structure sera prête pour la prochaine rentrée.

CREATION PAR AVEYRON HABITAT DE TROIS MAISONS :

Dans le cadre du partenariat mené depuis longtemps avec AVEYRON HABITAT, ces derniers ont accepté de construire 3 maisons (2 T4 et 1 T3) au lotissement « La Plane » à Colombies.

Ces maisons sont déjà louées.





LES TRAVAUX VOIRIE :



En 2018 : La Bertrandie au carrefour du Masnau, La Roquette vers RD997, Combrouze la place de l'église et jusqu'au portail blanc, de Combrouze vers le Théron, du Théron vers RD911N.

Prévisions 2019 : les voies communales de Limayrac à Colombières, du carrefour de la VC14 en direction de Cussan, la VC La Lande Mézière, la VC14 du carrefour de la RD911N à Lande Mézière.

LES ACHATS EN MATERIEL

En 2018 :

- Un fourgon d'occasion(remplacement) au prix de 5160€
- Un taille-haie et tondeuse débroussailleuse (remplacement) au prix de 2688€
- Un souffleur de feuilles au prix de 380€



Prévisions 2019 : Remplacement du petit tracteur après une cinquantaine d'années de service



DEMOGRAPHIE DE L'ANNEE 2018

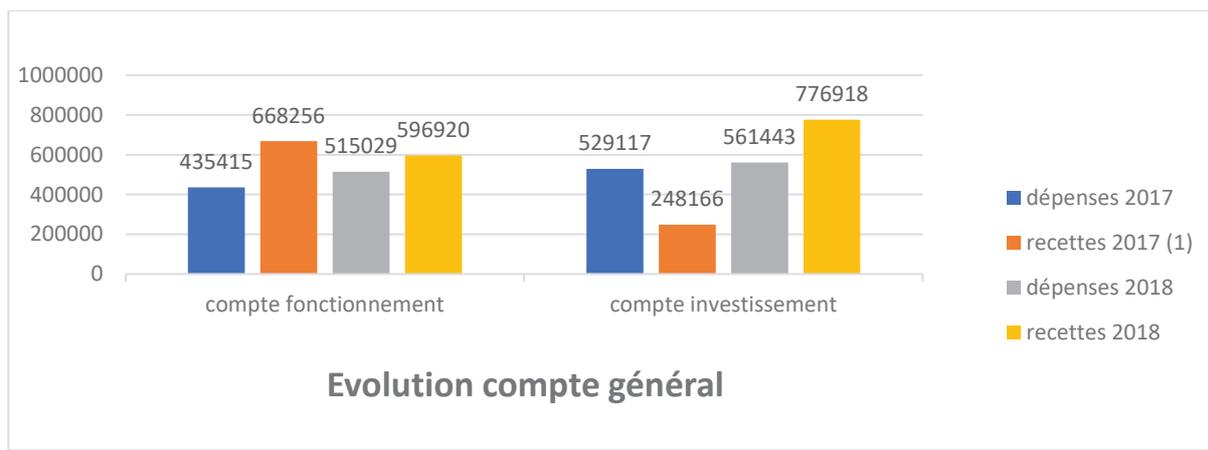
8 NAISSANCES POUR 2018	
LAGARRIGUE Lia	11-juin
SAVIGNAC Louis	24-juil.
SOCEANU Robert	7-août
HIGOUNENC Léane	9-août
RATON Gaïa	19-oct.
CAILHOL Gabin	9-déc.
GHERHES David	20-déc.
FRANCES Juliane	28-déc.



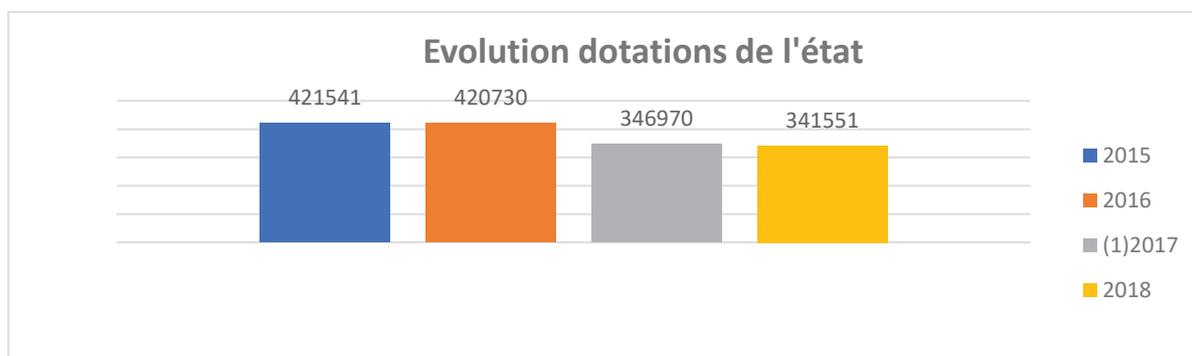
10 DECES POUR 2018	
PUECH Jean	21-janv
REDOULES Berthe née MOLINIER	01-févr
ANTOINE Rolande née BRU	24-avr
DELTORT Georges	28-mai
VABRE Jean-Claude	29-juin
BOU Georges	04-août
BIBAL Paulette née COMBES	18-août
DELTORT Pierre	28-août
FRAYSSE Denise née FRAYSSE	31-oct
CALLUELA Guy	23-déc

1 MARIAGE 	
TOURNIER Claudine /SALVADOR Stéphane	17-nov

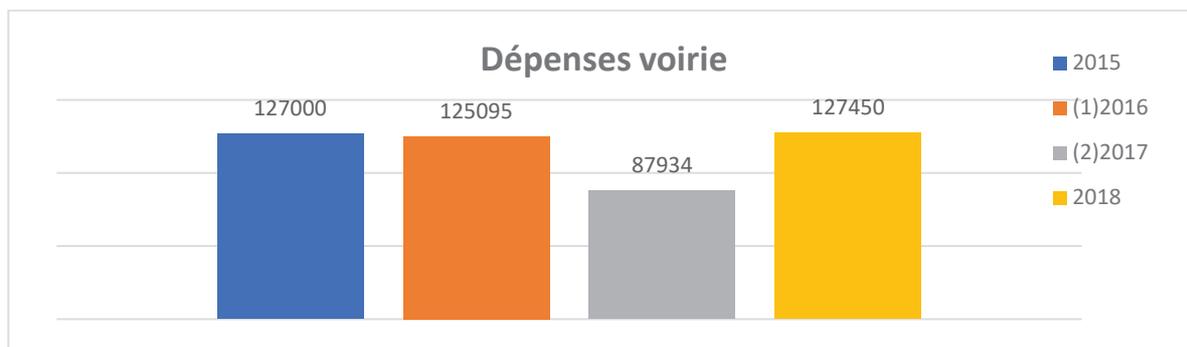
LES COMPTES DE VOTRE COMMUNE



(1) décalage du versement des subventions entre 2017 et 2018

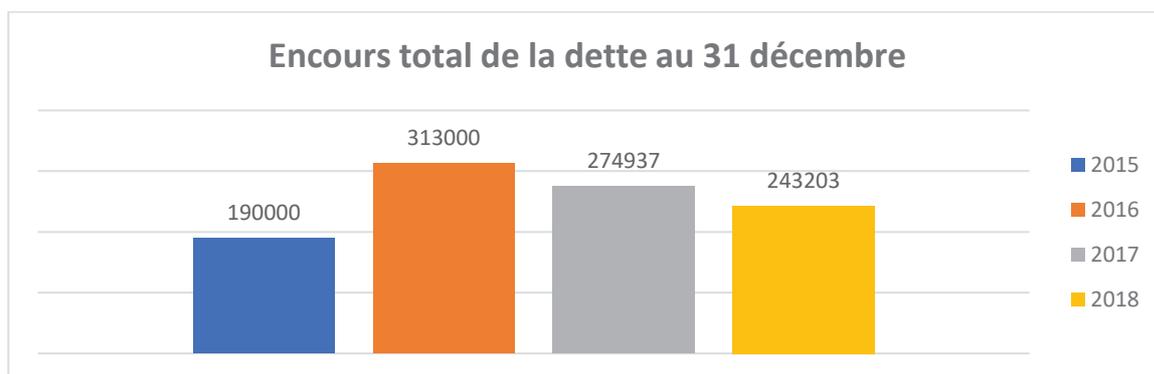


(1) Baisse sensible en 2017 de la dotation de solidarité rurale liée à la modification du périmètre de communauté de Communes en 2015 (retour de Baraqueville Camboulazet et Manhac)



(1) à compter de 2016 la voirie est transféré à la Communauté de commune, néanmoins c'est la commune qui abonde pour financer les travaux de voirie

(2) il convient de rajouter la somme de 17787.97€ correspondante à la quote-part prise en charge par la commune de Belcastel pour le goudronnage du « chemin de vivier »





La bibliothèque municipale est ouverte au public depuis un an, au rez de chaussée de la mairie.



A ce jour, elle est dotée d'un fond propre, constitué pour une partie de nouveautés, achetés par la commune et de dons de livres en très bon état au nombre de 451.

De plus, un fond de base a été alloué par la Médiathèque Départementale pour 3 ans, composé de 1045 livres aussi variés que romans, documentaires, ou bandes dessinées et ceci pour tous les âges.

Les collections sont renouvelées régulièrement grâce au passage du bibliobus.

La bibliothèque fonctionne avec les autres bibliothèques de la communauté de communes, ce qui permet un choix encore plus large grâce aux échanges et un cumul de prêts.

Aujourd'hui, le nombre d'abonnés est de 66 personnes, jeunes et adultes en constante augmentation. Les enfants de l'école bénéficient régulièrement de lectures collectives et de prêts pour leur classe, dans un intérêt pédagogique évident.

Heures d'ouverture : mardi : 16h.-18h. _
samedi : 10h.- 12h.

Prix de l'abonnement annuel : adulte : 11 euros
jeunesse : 5 euros.

Avec la carte il est possible d'emprunter 5 livres pour un mois.

Les permanences sont assurées par une dizaine de bénévoles qui se relaient.

La mise à disposition d'un micro-ordinateur, permet un accès numérique à tous ceux qui le souhaitent.

Cet investissement matériel et humain participe avantageusement à la promotion de la culture sur nos territoires.



PETITE ENFANCE UNE OFFRE COMPLETE POUR NOS FAMILLES

- ASSISTANTES MATERNELLES :

Les assistantes maternelles de notre commune sont :

- Mme Françoise CAZALS, le Mazet, 12240 COLOMBIES (TEL 05 65 69 92 08)
- Mme Christel MOLINIER, COMBROUZE. 12240 COLOMBIES (TEL 05 65 69 96 67)

- Pour avoir plus de renseignement, vous pouvez contacter la RAM à l'adresse suivante :
- Relai Assistantes Maternelles du Pays Ségali
- Secteur Baraqueville
- Marjorie Coste :06/43/86/45/19
- Mail : ram-Baraqueville@orange.fr

- **GARDERIE PERI SCOLAIRE :**

Gérée par « FAMILLES RURALES » et financée par la commune, la garderie située rue des jardins à Colombiès, grâce à des horaires adaptés permet aux parents qui le désirent de confier leurs enfants scolarisés pour 0.60 € par jour, le matin à compter de 7h30 et le soir de la sortie de l'école jusqu'à 18h30 voire 19h si besoin.

- **VACANCES SCOLAIRES :**

La petite enfance étant compétence communautaire les centres d'accueil petite enfance de Baraqueville et Naucelle sont ouverts à toutes les familles de la Communauté de Communes à des prix adaptés. Pour plus de renseignements contacter à Baraqueville « l'île aux enfants » tel 05 65 70 19 95, à Naucelle « la bulle verte » tel 05 65 71 93 68.



ECOLE DE COLOMBIES



Avec un effectif qui ne cesse de croître, l'école compte à ce jour 51 écoliers, écolières.

Elle se compose de 2 classes :

- La classe de maternelle et CP (31 élèves) dont s'occupe Caroline Vincent avec l'aide précieuse de Laetitia HOT.
- Et Caroline MINSO directrice d'établissement prend en charge les 21 élèves de la classe élémentaire CE1 au CM2.

Depuis la mi-septembre, nous avons recruté Corinne VIGUIÉ-BOU de Belcastel. Elle vient renforcer l'équipe éducative et elle participe au service de la cantine et l'entretien des locaux.

Cette année, les enseignantes ont choisi de travailler sur le thème du Moyen-âge : reines, rois, chevaliers, châteaux forts sont ainsi déclinés au sein des différents domaines d'apprentissage.

Ce sujet évocateur, qui rencontre un franc succès auprès des enfants, va donner lieu à un voyage scolaire à Carcassonne. L'accent est mis sur l'art et l'architecture ainsi que la féodalité pour les plus grands.

L'autre grand projet qui commence cette année et qui se déploiera sur les mois à venir a pour objectif de former les enfants à l'écoute des émotions et à la gestion pacifique des conflits. Ce projet s'intègre naturellement dans la pédagogie scolaire.

Le spectacle de la kermesse qui aura lieu le samedi 30 juin aura d'ailleurs pour thème : Les émotions.

La collaboration avec la MARPA se perpétue avec des moments conviviaux partagés entre les élèves et les résidents à Noël et pour le carnaval.

Comme chaque année, les cours d'occitan et les séances piscines sont reconduits.

En lien avec le réseau des écoles privées du Ségala, l'école participe aussi à un cross de secteur et une randonnée pédestre.

La rentrée de septembre 2019 s'annonce donc sous les meilleurs auspices.



Grace à la participation de la mairie et du conseil départemental, le transport scolaire est assuré pour les enfants du primaire et du secondaire



FAMILLES RURALES

Familles rurales s'attache à préserver et développer le service aux familles et les liens entre les générations.

L'association compte une trentaine d'adhérents.

En charge de la gestion de la garderie périscolaire, avec deux animatrices, Familles rurales accueille quotidiennement une vingtaine d'enfants dans le bâtiment communal du chemin des jardins. Des journées récréatives sont proposées à chaque vacances scolaires (découvertes sportives, sorties, loisirs créatifs, chasse aux œufs...) avec souvent des intervenants qualifiés (arts plastiques, équitation, poterie...)



L'association prévoit cette année un grand quinz d'été.

Un nouveau spectacle tout public est programmé pour l'automne.

En projet également, du tir à l'arc et des animations culturelles comme de l'éveil musical ou des ateliers culinaires en famille et en anglais !

Familles rurales souhaiterait aussi impliquer les adolescents dans cette logique d'entraide familiale et de participation bénévole (formation BAFA possible). A l'occasion de l'AG du 15/03, Anne-Marie BEL a décidé de passer la main après 16 ans de bons et loyaux services comme Présidente au sein de l'association. Le nouveau bureau : Karine RAYNAL (Présidente), Patricia ARNAL (Secrétaire), Fabienne DELTORT (Trésorière)



Contact : famillesruralescolombies@gmail.com

L'ADMR : une réponse adaptée à chacun

L'ADMR, forte de ses 45 salariées (soit 35 équivalents temps plein), 2 secrétaires, et 18 bénévoles, intervient dans les familles des 7 communes (Baraqueville, Boussac, Camboulazet, Colombiés, Gramond, Manhac, Moyrazés).

C'est 50 000 heures de travail effectuées en 2017 pour 174 000 Kms parcouru auprès de 456 familles. Les salariées de l'association sont formées (DEAES : Diplôme d'État d'Accompagnement Éducatif et Social) et bénéficient de formations chaque année.

L'ADMR au plus près de chez vous c'est :

✓ Une aide à l'autonomie :

elle accompagne les personnes dans les actes quotidiens de la vie.

✓ Un service garde d'enfants :

✓ à domicile - accompagnement école/domicile

un soutien aux familles auprès des tout-petits et des plus grands afin de permettre aux parents de concilier les différents temps de la vie familiale, professionnelle et sociale.

✓ Garde à domicile de jour et de nuit :

une garde à domicile peut intervenir pour s'absenter l'esprit tranquille ou pour une présence rassurante.

✓ Une Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation :

un appui ponctuel dans le cadre du retour à domicile après hospitalisation.

Pour ces urgences il est important de se mettre en contact avec les services sociaux (assistante sociale) de l'hôpital avant sa sortie; insister auprès des différentes mutuelles pour avoir les services de l'ADMR.

✓ Une continuité du service :

elle assure la continuité du service même en l'absence de la salariée habituelle avec professionnalisme, en toute confidentialité et avec respect de la dignité des personnes.

✓ AVANTAGES FISCAUX :

✓ 50% de réduction d'impôt pour les personnes imposables

✓ 50% crédit d'impôt pour les personnes non imposables

Cette mesure permet aux personnes non imposables, notamment aux retraités de profiter pleinement de l'avantage fiscal.

Rendre un service de qualité avec efficacité et compétence,
c'est la force de l'ADMR en milieu rural.

Permanences du secrétariat du lundi au vendredi de 10 heures à 12 heures.

ADMR – 65 rue du Stade – 12160 Baraqueville

Tél : 05 65 72 31 23 – Mail : baraqueville@fede12.admr.org

Animations 2018

MARPA « Les Colombes »



La MARPA, résidence pour personnes âgées est devenue un centre de vie très important pour une commune rurale telle que Colombiès.

C'est en effet 24 résidents qui occupent cet espace de vie calme, dans un cadre verdoyant au cœur du village. En plus de confortables appartements, d'une restauration commune de grande qualité, c'est surtout un lieu de vie agréable, grâce en particulier à une équipe de professionnels de qualité sous l'autorité de Christine CATHELAND, équipe dévouée pour le plus grand service des résidents.

Le logement temporaire, équipé et meublé, qui a été construit se révèle très utile et a été bien occupé depuis sa création ; le taux d'occupation a été de 75% la dernière année.

Le vieillissement des résidents (la moyenne d'âge est de 90 ans), sans doute en raison des bonnes conditions de vie dans l'établissement, a entraîné un surcroît de travail pour l'équipe. Aussi le conseil d'administration sous la présidence de Christian FRAYSSE et à l'unanimité a décidé de transformer un temps partiel en un temps complet ; Violaine CASSAGNES a également assuré des remplacements pour renforcer l'équipe.

La décision de faire évoluer la prestation de Présence Verte a été prise pour la moderniser et apporter ainsi une sécurité accrue à tous les résidents.

Une gestion rigoureuse est nécessaire pour maintenir des coûts abordables pour les résidents.

Un autre changement a été réalisé pour des raisons de conformité administratives : les locations des appartements sont versées aujourd'hui directement à l'association de la MARPA et non à la Commune comme par le passé ; cela n'a rien changé pour le montant des locations, cela a simplifié le paiement des prestations.

Enfin l'animation de cette maison reste une priorité pour ses responsables ; aussi de nombreuses activités sont proposées tout au long de l'année, pour rendre la vie aussi agréable que possible. Ateliers créatifs, Carnaval avec les enfants de l'école, ateliers de lecture, musique, concours de belote, sorties restaurant, repas à thème, grillée de

châtaignes, atelier floral, atelier de lecture, échanges avec Famille Rurales, sont autant d'activités qui permettent de mieux vivre sa vieillesse.

Et surtout l'essentiel est de bien manger !!! C'est bon pour la santé et pour le moral !!! Un sondage sur la restauration à la MARPA a été effectué en 2018 ; il en ressort que 53 % sont complètement satisfaits, 33% sont très satisfaits, et 11 % sont satisfaits. Bravo aux cuisinières qui s'appliquent à rendre une prestation d'excellente qualité.



LE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU PAYS SEGALI

Parmi les nombreuses activités du Centre Social et Culturel du Pays Ségali, la **MSAP (Maison de Services Au Publics)** permet à toutes les personnes qui le souhaitent de trouver réponse aux questions qui touchent la retraite, les impôts, les aides concernant le logement, la CAF, la MSA, Pôle Emploi et plus généralement toutes les questions et démarches administratives. **C'est un service gratuit**, les animatrices sont prêtes à vous rencontrer **Une permanence a lieu les 2^{ème} mercredi de chaque mois à la MARPA de Colombes de 9h30 à 12h. Pour tous renseignements vous pouvez contacter Céline et Stéphanie au 05 65 72 29 19 et/ou 07 50 64 91 78 et/ou csps.animation.sociale@orange.fr. Site internet : www.centresocialpayssegali.fr.**

Toutes les coordonnées ci-après

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC



Infos utiles en Pays Ségali

Pays Ségali Communauté	156 Avenue du Centre - 12 160 Baraqueville Du Lundi au Vendredi : 9h à 12h / 14h à 17h	05.65.69.27.43 c.c.dupaysbaraquevillois@wanadoo.fr
Centre Social et Culturel du Pays Ségali	35, avenue de la Gare - 12 800 Naucelle Lundi de 9h à 12h et de 13h à 17h Du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h	05.65.72.29.19 - 05.65.72.29.20 cscps.direction@orange.fr http://www.centresocialpayssegali.fr
Point Info Seniors	Toutes les semaines Naucelle (Centre Social) - lundi de 14h à 17h Baraqueville (Les Fontanilles) - jeudi de 9h15 à 12h Cassagnes-Bégonhès (Mairie) - vendredi de 9h30 à 12h	05.65.72.29.19 - 07.50.64.84.72 cscps.pis@orange.fr
Maison de Services au Public	Toutes les semaines Naucelle (Centre Social) - mardi 9h - 12h / 13h-17h30 et mercredi 9h-12h Baraqueville (Les Fontanilles) jeudi 9h15 - 12h / 13h -16h45 Cassagnes-Bégonhès (Mairie) - vendredi 9h30 - 12h Une fois par mois Moyrazès (Mairie) 1er mercredi du mois 9h30 - 12h Colombiès (Mairie) 2ème mercredi du mois 9h30 - 12h Calmont (Mairie) 3ème mercredi du mois 9h30 - 12h	05.65.72.29.19 - 07.50.64.91.78 cscps.animation.sociale@orange.fr
ADMR	Naucelle Baraqueville Cassagnes-Bégonhès	05.65.72.11.68 05.65.72.31.23 05.65.46.87.59
Restos du cœur	Naucelle Baraqueville	05.65.78.65.44 (Rodez) ad12.siege@restosducœur.org
Banque Alimentaire	Naucelle	05.65.72.29.19 cscps.accueil@orange.fr
Assistantes Sociales	Naucelle - Baraqueville - Cassagnes-Bégonhès	05.65.76.52.80 (Rodez) tas.rodez@cg12.fr
PMI	Baraqueville - Cassagnes-Bégonhès	05.65.76.52.80 (Rodez) tas.rodez@cg12.fr
Caisse Primaire d'Assurance Maladie	Naucelle - Centre Social - les mercredis de 14h à 15h	3646 www.ameli.fr
Relais Assistantes Maternelles	Baraqueville - Calmont - Ste Juliette sur Viaur Cassagnes-Bégonhès - Naucelle - Sauverterre de Rouergue	06.43.86.45.19 ramnord@payssegali.fr 06.15.80.67.60 ramsud@payssegali.fr
Structures petite enfance	Micro-Crèche de Salan - Quins Halte-garderie « Les Loupiots » - Naucelle Multi-Accueil « Les P'tits loups du Ségala » - Baraqueville	05.65.47.04.30 microcreche@payssegali.fr 05.65.72.18.30 haltegarderielesloupiots@payssegali.fr 05.65.70.16.17 creche@baraqueville.fr
Accueils collectifs de mineurs	« L'île aux enfants » - Baraqueville « Loulous et terreurs » - Calmont « Les enfants sauvages » - Cassagnes Bégonhès « La Bulle Verte » - Naucelle Gare	05.65.70.19.95 - 06.10.18.22.72 centre.loisirs.baraqueville@orange.fr 06.73.19.05.97 animation@mairie-calmont.fr 06.65.46.64.96 acmlesenfantssauvages@gmail.com 05.65.71.93.68 labulleverte12@orange.fr 06.33.56.41.54 mjbaraqueville@wanadoo.fr
Maison des jeunes	« Baraquadabra » - Baraqueville	05.65.72.31.04 eef.baraqueville@gmail.com
Espace Emploi Formation du Pays Ségali	Baraqueville (Mairie) Lundi au Vendredi : 8h30-12h sans rendez-vous sur rendez-vous l'après-midi Naucelle (ANDEF) Lundi au Vendredi : 9h-12h sans rendez-vous sur rendez-vous l'après-midi Cassagnes-Bégonhès 2ème et 4ème lundi du mois	05.65.72.24.84 eef.naucelle@gmail.com

Responsable de la publication : Solange ESPIE

Bulletin N° 89

Imprimé par le Centre Social et Culturel du Pays Ségali

Articles rédigés par les associations

Disponible sur le site internet : <http://www.centresocialpayssegali.fr>

Trimestres	Transmettre les articles au CSCSPS	Distribution
1er	2ème semaine Novembre 18	4ème semaine Décembre 18
2ème	2ème semaine Février 19	4ème semaine Mars 19
3ème	2ème semaine Mai 19	4ème semaine Juin 19
4ème	2ème semaine Août 19	4ème semaine Septembre 19

TRANSPORT À LA DEMANDE

Pays Ségali Communauté, via les Ruban Bleu Autocars, vous propose les services de Transport à la demande en Aveyron.

Qu'est-ce que le Transport à la Demande ?

Le transport à la demande est un transport public de proximité. Il vous permet de vous déplacer sans soucis avec une prise en charge près de chez vous.

Le TAD vous propose une vraie proximité pour rejoindre une ville proche ou une ligne régulière desservant le département.

Vous pouvez ainsi :

- Aller faire vos courses,
- Vous rendre à un rendez-vous,
- Rejoindre la foire ou les marchés,
- Vous rendre à vos loisirs

Comment ça marche ?

Un simple appel auprès des Autocars Ruban Bleu Rodez au 05 65 73 40 49 : Claire prendra note de votre inscription. Votre demande de prise en charge est immédiatement validée et confirmée. Le jour venu, un transporteur passera vous prendre.

Qui bénéficie du TAD ?

Le Transport à la Demande est ouvert à tout le monde.

Comment s'inscrire ?

Lors de votre premier appel, il suffit de nous préciser vos noms, prénoms, adresse et surtout votre déplacement habituel.

Ensuite, lors de vos appels suivants vous n'aurez plus qu'à nous indiquer votre nom ou votre n° d'adhérent (il vous sera communiqué à votre 1ère inscription).

Les inscriptions et réservations se font du lundi au vendredi de 8h00 à 12h et de 14h00 à 17h30 auprès des Autocars Ruban Bleu de Rodez au 05 65 73 40 49.

Circuits, horaires et tarifs

Des jours et horaires de fonctionnement sont définis selon les secteurs. Les fiches horaires contenant également la tarification sont disponibles ci-dessous.

Vous habitez sur la commune de	Vous souhaitez vous rendre	Quels jours?	A quelle heure		Combien cela coûte?		Qui contacter?
			Arrivée à destination	Horaire de retour	Aller simple	Aller Retour	
COLOMBIES	BARAQUEVILLE	Mercredi Foire	9h30	12h	3,70 €	6,75 €	Cars RUBAN BLEU
		Mercredi autres	13h15	17h			
	RIEUPEYROUX	Mercredi Foire	9h30	12h	3,25 €	5,10 €	

covoiturage-aveyron.fr
08 111 300 60 (coût d'un appel local)

PARTAGEZ le volant roulez INTELLIGENT

Je rentre l'itinéraire que j'emprunte ou que je recherche
Je visualise sur une carte les personnes effectuant le même trajet que moi
Je reçois un mail quand quelqu'un peut covoiturer avec moi

Je voiture, tu voitures, il voiture... **COVOITURONS !**

Logos: REGION MIPYRENEES, Covoiturage en Midi-Pyrénées, EUROPE, LADP, PERSPECTIVES 05 65 51 60 95

AGENCE POSTALE COLOMBIÈS

Ouverture du lundi au vendredi de 9H à 11h30



SERVICES PROPOSES :

- Retrait espèces
- Envoi colis
- Lettres recommandées
- Vente de timbres
- Opérations sur comptes
- Poste Numérique de Service Public



SE LOGER



Sur notre commune vous trouverez des chambres d'hôtes et des gîtes pour accueillir vos amis et votre famille de passage dans l'Aveyron

LA BASTIDE

Ces chambres d'hôtes aménagées chez des propriétaires agriculteurs (élevage de chèvres) vous feront partager leur passion et leur connaissance de cette belle région du Ségala. Vous découvrirez également toutes les saveurs de la cuisine régionale autour de la table d'hôtes.
Contact / Réservation :

M et Mme Espinasse
La Bastide, 12240 Colombiès
Tél. : 33 (0)5 65 69 90 81

Port. : 33 (0)6 10 20 39 42

Courriel : espinassebe@wanadoo.fr Site web : <http://www.labastide-talespues.com>



MOULIN DE LIMAYRAC

Guénaëlle et Gordon vous accueillent au Moulin de Limayrac construit au 19ème siècle sur le cours d'un petit ruisseau. Restaurée avec goût la grange de l'ancien moulin offre de grands volumes. A la sortie du village de Limayrac, un endroit calme dans une campagne bien vivante. Table d'hôtes avec les produits du potager et locaux.

Contact / Réservation :

M et Mme Fairbrother-Poizat
Le Moulin de Limayrac, Limayrac,
12240 Colombiès

Tél. : 33 (0)5 65 69 47 10

Courriel : moulinlimayrac@gmail.com Site web : <https://www.moulinlimayrac.fr>



GITE DE LASSERRE-LISSOSSE

Située dans un hameau typique du Ségala à proximité des Gorges de l'Aveyron et du site classé de Belcastel, cette location est aménagée dans une maison traditionnelle qui ouvre sur une cour. Agréable vue sur la campagne et circuits de randonnées.

Contact / Réservation :

Mr Francis Frayssinet
Port. : 33 (0)6 82 82 72 07

Courriel : francis.frayssinet0274@orange.fr



MOULIN DE LIMAYRAC,

Gîte pour 4 personnes avec piscine privée, classé meublé de tourisme classé****

Le gîte a été rénové dans l'ancien moulin. Le gîte est bordé par le bief du moulin et le riu Nègre.

Contact / Réservation :

M et Mme Fairbrother-Poizat
Le Moulin de Limayrac, Limayrac,
12240 Colombiès

Tél :33(0)5 65 69 47 10

Courriel :

moulinlimayrac@gmail.com Site web : <https://www.moulinlimayrac.fr>



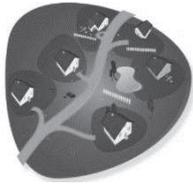
OFFRE DE LOGEMENTS LOCATIFS SUR LA COMMUNE DE COLOMBIES

<p>Ancien Presbytère COLOMBIES</p> <p>1 logement T1 bis 1 logement T3 1 logement T4</p>		<p>La Poste COLOMBIES</p> <p>1 logement T 6</p>	
<p>Logements Sociaux Rte de la croix longue COLOMBIES</p> <p>2 logements T2 2 logements T1 bis</p>		<p>Ancien Presbytère COMBROUZE</p> <p>1 logement T4</p>	
<p>Ancienne Ecole LIMAYRAC</p> <p>1 logement T4 1 logement T3</p>		<p>Ancien Presbytère LIMAYRAC</p> <p>1 logement T3 1 logement T4</p>	
<p>Ancienne Ecole TALESPUES</p> <p>1 logement T4</p>		<p>Ancien Presbytère TALESPUES</p> <p>1 logement T4</p>	

OFFICE PUBLIC DEPARTEMENTAL d'HLM Logements locatifs

<p>Ancienne Ecole COMBROUZE</p> <p>1 logement T5 1 logement T3</p>		<p>Immeuble Cayla Rue de l'abreuvoir COLOMBIES</p> <p>1 logement T1 2 logements T2 1 logement T4</p>	
<p>Pavillons Impasse du Moissonneur COLOMBIES</p> <p>2 Maisons T3 2 Maisons T4</p>		<p>Maisons – Lotissement La Plane - Rue du Seigle COLOMBIES</p> <p>2 logements T4 1 logement T3</p>	

LIBRE AU 31/03/2019 pour tous renseignements appeler le secrétariat à la Mairie



LOTISSEMENT LA PLANE



Après la réalisation de 3 maisons par l'office départemental des HLM, il ne reste plus que 4 emplacements

Lots à la vente : (viabilisé, taxe d'aménagement comprise)



196 709 €

Exemple de prix pour une maison de 100 m²
terrain compris



161 198 €

Exemple de prix pour une maison de 85 m²
5 pièces, terrain compris

Pour tout renseignement sur les lots restants, s'adresser à la Mairie au 05 65 69 92 12

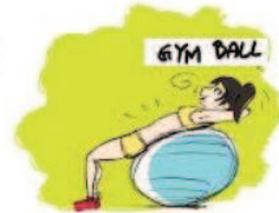
LISTE DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Associations	Président(s)	Lieu-dit	N° de téléphone / Courriel
Association des parents d'élèves	Mr Charrueau Laurent	Colombiès	07 78 38 20 83
OGECE Ecole Colombiès	Mme Chincholle Nadège	Le Bosc	06 08 61 70 67
Association ADMR	Mr Maurel Paul Mme Espinasse Françoise	Colombiès Limayrac	05 65 69 91 14 05 65 69 95 78
Comité d'animation Colombiès	Mr Fraysse Adrian Mme Barriac Léna	La tronque Colombiès	06 69 14 82 10
Comité d'animation Combrouze	Mr Delbruel Boris	Combrouze	
Comité d'animation Limayrac	Mr Espinasse Robin	Le Puech Limayrac	
Comité d'animation Talespues	Mme Watremez Sylvaine	Gaugeac	05 65 69 95 63
Famille Rurale	Mme Karine Raynal	Colombiès	famillesruralescolombies@gmail.com 07 78 81 26 95
Sport Quilles Colombiès	Mr Fraysse Emmanuel Mr Barriac Claude	Colombiès Colombiès	06 88 24 78 31 06 72 91 81 19
Sport Quilles Limayrac	Mr Fraysse Thierry	Testas - 12200	06 18 31 08 72
Union Sportive Colombiès	Mr Gayral Rémi	Bonnevialle	06 11 72 69 25
Aveyron sport Santé	Mme Arnal Patricia	Bonnevialle	06 14 35 69 70
Run & bike	Mr Savignac Nicolas Mr Delmas Michel	Colombiès Colombiès	06 70 10 02 18 06 02 72 36 91
La Colombe (Chasse)	Mr Soulié Nicolas	La Roquette	06 22 24 75 61 soulie.maganico@orange.fr
L'Eperon de Colombiès	Mr Rey Christian	Le Bourg	05 65 69 97 63 c.rey@laposte.net
Club du 3ième Age	Mr Marty Guy	Le Cayrou	05 65 69 92 41
Gym Détente	Mme Couffin Michèle	Gipoulou	05 65 69 92 01 jmfagegaltier@orange.fr
Association Gestionnaire MARPA	Mr Fraysse Christian	Pers	05 65 69 91 29
Loogerheads	Mr Rey Erwan	Le Bourg	06 77 11 44 33
Les amis du patrimoine de Combrouze	Mr Fraysse Raymond	Seyriessous	05 65 69 65 62



AVEYRON SPORT SANTE

Depuis 2015,
l'Association AVEYRON SPORT SANTE, propose divers Ateliers de Sports Santé
sous l'égide de
Patricia ARNAL et Sandra MAUGEIX,
Enseignantes en Activités Physiques Adaptées et Santé (APAS),



- **MARCHE NORDIQUE ADAPTEE** (lutte contre la sédentarité, diabète, obésité, maladies cardiovasculaires, BPCO)
- **Atelier EQUILIBRE / MARCHE / PREVENTION DES CHUTES** (séniors GIR 4-5-6)
 - **Atelier SARBACANE** (séniors GIR 4-5-6, problème respiratoire, BPCO)
 - **Gymball / Postural Ball et Renforcement Musculaire** (séniors GIR 5-6, lombalgie chronique)

Soyez actif à votre façon,
tous les jours!



L'âge n'est pas une barrière

OBJECTIFS

Lutte contre la sarcopénie, lutte contre les maladies Cardiovasculaires, amélioration respiratoire, confiance en soi, maintien de l'autonomie, maintien de la relation sociale, et surtout se faire plaisir !

CONCLUSION

Le développement de programmes « d'activités physiques adaptées » constitue une voie d'avenir essentielle dans le développement de la politique de santé de notre pays, non seulement pour les patients mais aussi pour l'assurance maladie.

Le bilan coût-avantages est en effet très favorable, selon différentes études, en permettant d'éviter ou de retarder des prises en charge lourdes et en diminuant le coût des soins et la quantité de médicaments à absorber.

Les APA-S (entre autre) permettent à la France de rattraper son retard dans le domaine du sport santé et de traduire un adage de bon sens :

« le sport c'est la santé ».

Pour tous renseignements, prendre contact auprès de :

aveyronsportsante@gmail.com

Patricia ARNAL (06 14 35 69 70) / Sandra MAUGEIX (06 03 74 22 61)



Sport Quilles COLOMBIES



Le club de Quilles de COLOMBIES est né en 1973

Actuellement composé d'environ 70 licenciés, de l'école de QUILLES aux Supers Vétérans, en passant par les Féminines.

Le club, dans son palmarès compte plusieurs titres de champion de France par équipe ou en individuel, y compris en féminines.

En 2004 nous avons organisé le championnat de France en équipe

Toute personne intéressée, trouve sa place au sein du Club qui se veut familial et convivial.

Des manifestations sont organisées chaque année, pour 2019, une manche de DISTRICT (date à définir), une manche ELITE le 14 avril .L'amical du Club(challenge Claude Bessette) avec repas « tête de veau » le 5 Juillet. . Coupe Aveyron ligue le 28 Juin et le challenge féminin le 13 Juillet.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS VEUILLEZ CONTACTER :

LES PRESIDENTS : FRAYSSE EMMANUEL 06 88 24 78 31
BARRIAC CLAUDE 06 72 91 81 19

LES SECRETAIRES : CAILHOL PHILIPPE 06 47 76 89 78
SOULIE MAGALIE 06 22 66 26 93

LES TRESORIERES : SARRET ROBERT 06 69 37 43 48
MAUREL JEAN- CLAUDE 06 30 99 33 96

RESPONSABLES ECOLE DE QUILLES

ANTOINE DAVID 06 09 27 62 25

BOU GERALDINE 06 80 43 04 92





Sport Quilles Limayrac

Pour la saison 2018, le Sport quilles Limayrac comptait dans ses rangs 55 licenciés (-7 par rapport à 2017) répartis comme suit :

- 9 Vétérans / Super Vétérans (-1)
- 46 Seniors Hommes (-4)
- 2 Arbitres officiels (=)
- 8 Dirigeants (+1)

Cela a permis d'engager 12 équipes dans les différents championnats (= à 2017) réparties comme suit :

- 1 Equipe en Elite Promotion
- 3 Equipes en Ligue Essor
- 8 Equipes en District Ségala (5 en Série 1, 2 en Série 2 et 1 en Série 3)



Au niveau des résultats, 2 podiums ont été réalisés. Une troisième place en championnat de district Série 2 et un titre en individuel de district catégorie JA.

Concernant les manifestations organisées il y a eu :

- Le quine le 11 février 2018
- Le traditionnel Petit Déjeuner du Lundi de Pâques
- Organisation de la manche Elite du 15 Avril
- Organisation de la manche de district du 13 Mai
- AG du club le 14 Décembre 2018 suivi d'un repas au restaurant O Colombies

Pour la saison 2019, le club de Limayrac sera représenté par 49 licenciés (-6 par rapport à 2018) répartis comme suit :

- 8 Vétérans / Super Vétérans (-1)
- 40 Seniors Hommes (-6)
- 2 Arbitres Officiels (=)
- 8 Dirigeants (=)

10 équipes sont engagées dans les différents championnats et sont réparties de la façon suivante (-2) :

- 2 Equipes en Elite Promotion
- 2 Equipes en Ligue Essor
- 6 Equipes en District Ségala (5 en série 1 et 1 en série 3)

Pour les manifestations en 2019 :

- Quine du 10 Février
- Petit Déjeuner du Lundi de Pâques
- Organisation manche District Ségala le 26 Mai 2019 sur le terrain de Colombies
- Repas de fin de saison fin juin, lieu à définir
- AG du club le 13 Décembre 2019, lieu à défini





En juin 2018, une nouvelle association sportive a vu le jour au sein de la commune.

Cette toute nouvelle entité, nommée : RUN & BIKE COLOMBIES (RBC), regroupe une section course à pied (RUN) et une section vélo (BIKE), incluant de fait l'amicale cyclosportive créée l'année précédente. Elle compte à ce jour une quarantaine de membres. Le bureau élu en juin 2018 en est le suivant :

PRESIDENT
Nicolas SAVIGNAC
Responsable section CAP
0670100218

CO-PRESIDENT
Michel DELMAS
Responsable section Vélo
0602723691

TRESORIER
Emmanuel FRAYSSE
0688247831

TRESORIER ADJOINT
Claude BARRIAC
0672918119

SECRETAIRE
Fabien ANTOINE
0675623830

SECRETAIRE ADJOINT
Patricia ANTOINE
0682832501



La section course à pied (CAP) devient l'organisatrice du Trail des Colombes, qui se déroule chaque année le dernier dimanche de juillet (28 juillet en 2019). D'autres animations pourront être prévues sur l'année (participation à l'Ekiden de Rodez en juin par exemple) suivant la disponibilité des organisateurs et de potentiels coureurs faisant connaître leur intérêt auprès du bureau.

La section vélo organise une sortie randonnée tous les dimanches matin, du printemps à l'automne. Le départ est immuablement donné à 8h30 du café le St Claude à Colombières pour 40 à 60 km maxi (retour avant midi). Ces sorties sont accessibles à toutes et tous, membres ou pas de l'association, et quel que soit le niveau, le rythme étant calé sur les moins aguerris. La section organise ensuite une sortie club mi-Aout (16 ou 17 Aout en 2019). Cette année, la destination en sera St Cirq-Lapopie (départ de Colombières ou Lunac suivant la distance choisie par chacun, 100 ou 70 kms).

Avant cela, il est prévu un week-end dans le Vaucluse en juin (du 8 au 10 juin) avec comme point d'orgue, l'ascension en vélo du Mont Ventoux, col mythique du Tour de France. Inscription encore possible jusqu'à fin Avril 2019 (contacter Fabien ANTOINE).

Toute personne intéressée pour intégrer l'association RBC peut le faire en se rapprochant d'un membre du bureau.

Vous pouvez vous inscrire en tant que membre actif (cotisation annuelle de 5 euros) ou membre honoraire (gratuit). La seule différence étant que les membres actifs ont droit de vote lors de l'assemblée générale (qui se tient fin juin) et pas les membres honoraires.





L'EPERON 2019



"L'Eperon de Colombies organisera le dernier dimanche du mois d'août prochain (25 août 2019), sa 20ème rando pédestre et équestre.

En effet l'aventure a commencé en 1999, et depuis 20 ans, les organisateurs s'emploient à organiser parfaitement cette manifestation et à la préparation des circuits.

Nous remercions chaleureusement les membres de l'association pour le travail effectué bénévolement durant tout ce temps.

Nous avons renoncé à organiser la course d'endurance équestre en 2018 car les normes de sécurité -entre autres- deviennent de plus en plus drastiques et contraignantes.

Ceci dit, nous serons à pied d'œuvre le 25 août pour vous proposer 2 circuits différents et vous concocter le repas réparateur qui sera servi à la salle omnisports."

DECHETTERIE MOBILE

PASSAGE DE LA BENNE MOBILE EN 2019 SUR VOTRE TERRITOIRE

MAI		JUIN		JUILLET	
VENDREDI 10	COMBROUZE	VENDREDI 7	LE MOULINO	VENDREDI 5	LARDEYROLLES
VENDREDI 17	CAMBOULAZET				
VENDREDI 24	BOUSSAC	VENDREDI 28	SAUVETERRE		
VENDREDI 31	LES POURQUIOLS				
AOÛT		SEPTEMBRE		JUILLET	
VENDREDI 2	LIMAYRAC			VENDREDI 4	MOYRAZES
		SAMEDI 14	CAMBOULAZET	VENDREDI 11	ALBAGNAC
VENDREDI 23	LAVERNHE (MANHAC)	VENDREDI 20	MEMBRE	VENDREDI 18	GAUJAC
VENDREDI 30	CABANETTES				

Rappel : Déchets suivants sont interdits dans les bennes : pneus, déchets ménagers spéciaux, amiante, huile, déchets d'activités de soins



Encombrants



Vous disposez également des bennes mobiles qui seront maintenues en 2018 aux dates prévues ci-après :

COLOMBIES le Vendredi **22 MARS 2019**

COMBROUZE le Vendredi **10 MAI 2019**

LIMAYRAC le Vendredi **02 AOUT 2019**

GAUJAC le Vendredi **18 OCTOBRE 2019**



RAPPEL : les déchets suivants sont interdits dans les ménagers spéciaux, amiante, huile, déchets d'activité de soins, déchets verts

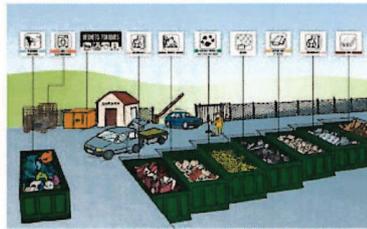
bennes : pneus, déchets

**HORAIRE DECHETERIE
BARAQUEVILLE
tel: 0565719784**

Lundi : 9h30 – 12h30 / 14h00- 18h00

Mercredi : 9h30 – 12h30 / 14h00- 18h00

Samedi : 9h30 – 12h30 / 14h00- 18h00

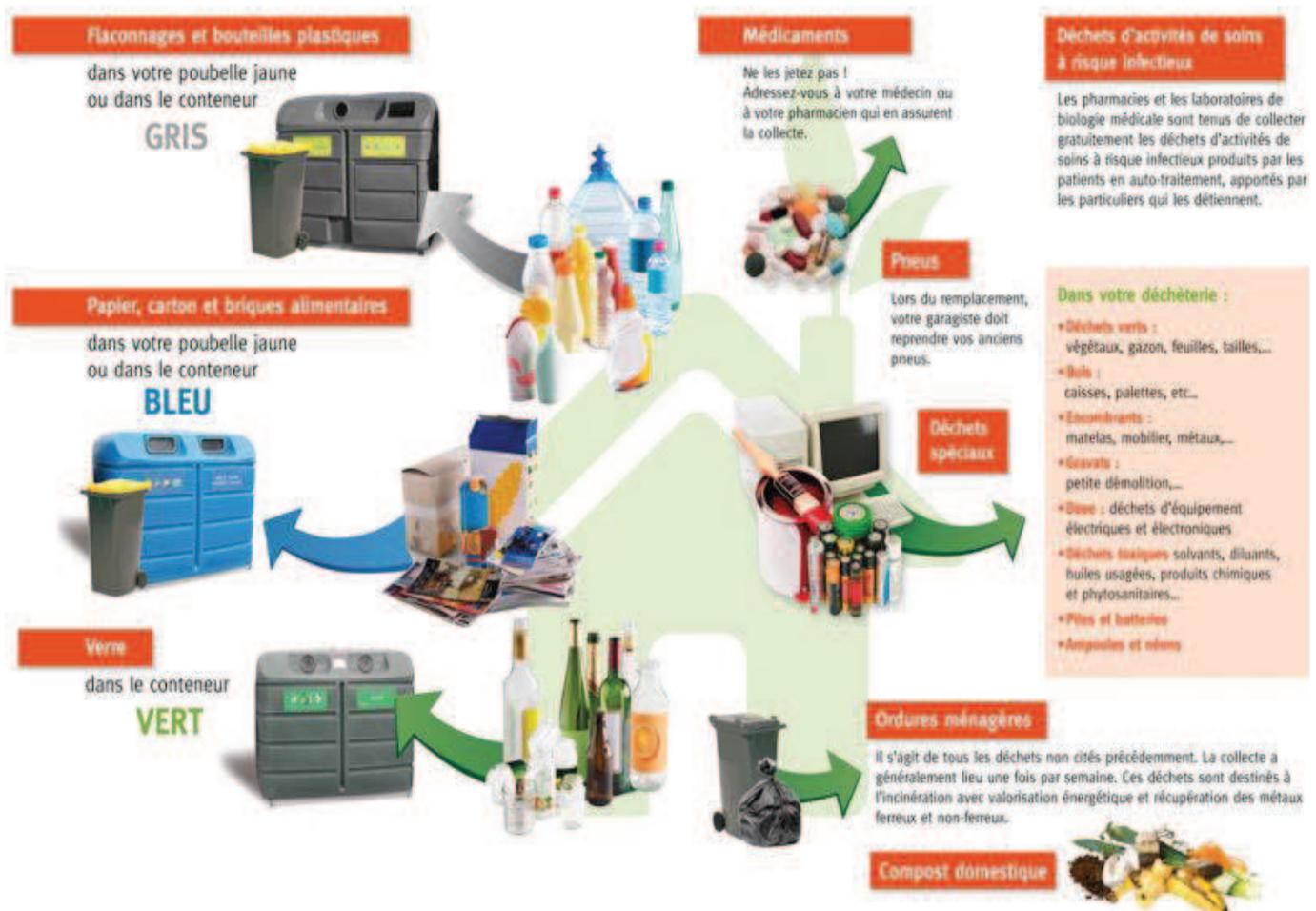


NOUVEAU POUR LE MOBILIER

meublier usager à la déchèterie de Baraqueville

TRIONS MIEUX NOS DECHETS

les sacs jaunes sont à retirer au secrétariat de la Mairie de la commune



Modernisation de la délivrance des cartes d'identité



Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des CI est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures(+18ans). Les usagers souhaitant obtenir une carte nationale d'identité doivent déposer leur dossier de demande dans l'une des 17 communes de leur choix équipées d'une station de recueil

Depuis le 7 mars 2017, de nouvelles modalités permettent de mieux sécuriser la carte nationale d'identité (CNI), dont le format demeure inchangé et qui reste gratuite (sauf cas de perte ou vol comme c'est déjà le cas).

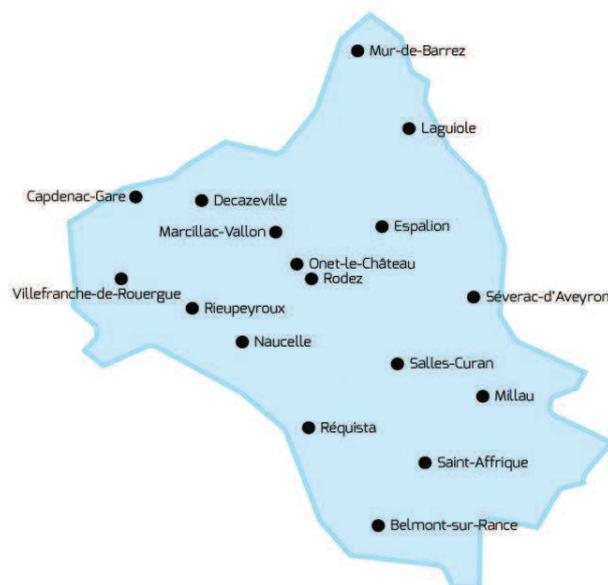
L'utilisateur peut désormais s'adresser à l'une des communes de son choix, équipée d'un dispositif de recueil des demandes de passeports et de CNI. Ces communes sont celles qui étaient déjà équipées depuis 2009 pour les demandes de passeports (carte ci-dessous).

Ainsi, la demande de CNI est donc effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeports, par une instruction sécurisée et unifiée. Après l'instruction d'un dossier complet, un message est ensuite adressé au demandeur sur son téléphone mobile, l'informant de la mise à disposition de son titre auprès de la mairie de dépôt.

Cette démarche peut être simplifiée à l'aide du formulaire de pré-demande en ligne disponible sur le site www.service-public.fr. Elle permet d'éviter de remplir un dossier papier au guichet et donc de Gagner du temps. Ma demande de carte d'identité se simplifie :

Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

- Je note le numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je m'adresse à l'une des mairies mises à disposition.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.



Carte des mairies équipées du dispositif de recueil des demandes de cartes d'identité



Réglementation des feux et brûlage à l'air libre des déchets verts

L'essentiel

La protection des forêts et des zones boisées contre l'incendie est une priorité départementale compte tenu du ravage des flammes sur la biodiversité et les paysages. L'impact de certaines pratiques sur l'environnement et la santé humaine justifient encore qu'une réglementation particulière soit adoptée.

Ainsi, divers textes réglementent l'usage des différents types de feu, qu'ils proviennent des déchets ménagers, des déchets des professionnels ou encore ceux issus d'une activité agricole.

La pratique de l'écobuage nécessite une attention particulière puisque sa mise en oeuvre suppose de respecter des procédures spéciales en fonction de la période de l'année au cours de laquelle l'opération est envisagée. Le texte de référence à consulter est l'arrêté du 11 juin 2010 de la préfecture de l'Aveyron.

La réglementation liée à la distance des feux

Le Code forestier interdit à toute personne autre que le propriétaire d'allumer ou de porter un feu à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des lisières de bois, forêts, plantations et reboisements, landes et maquis.

Toutefois, une dérogation, sous conditions, est permise pour le propriétaire ou son mandataire pour la pratique de l'écobuage (voir infra).

S'agissant des feux à plus de 200 mètres des lisières de bois, forêts, plantations et reboisements, landes et maquis, leur réglementation relève du Code général des collectivités territoriales. Ils relèvent de la police municipale. C'est donc le maire qui doit être contacté pour les feux de ce type.

Les réglementations en fonction de la nature du déchet

- Déchets verts produits par les ménages ou les collectivités territoriales :

Les déchets dits « verts » sont ceux issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies, d'arbres ou d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires, qu'ils soient produits par les ménages ou par les collectivités territoriales.

Relevant de la catégorie des déchets ménagers, **leur brûlage est interdit** en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

- Déchets verts des professionnels :

Le Code de l'environnement impose aux personnes qui produisent une quantité importante de bio déchets d'en assurer la valorisation, **ce qui exclut toute élimination de déchets verts par brûlage**. Dès lors, les entreprises d'espaces verts et paysagistes sont tenus d'éliminer leurs déchets verts par des voies respectueuses de l'environnement et de la réglementation : par broyage sur place, transport dans une déchetterie ou par valorisation directe.

- Déchets verts agricoles :

Les déchets verts agricoles sont ceux produits par un exploitant agricole dans le cadre de son activité.

Pour la taille des arbres et des haies, **l'agriculteur peut procéder au brûlage des produits de taille des arbres et haies issus de son activité**, sur les parcelles dont il est propriétaire ou locataire, sous réserve de ne pas utiliser de produit polluant pour faciliter la combustion (huiles, pneus, etc...).



Pour les résidus de cultures, les règles de conditionnalité de la Politique Agricole Commune (PAC) **interdisent de brûler** les résidus de pailles, de cultures d'oléo-protéagineux et de céréales.

Les règles particulières applicables à l'écobuage concernant les distances avec les boisements et la vitesse du vent sont à observer (voir infra).

La réglementation particulière de l'écobuage

Les propriétaires de parcelles situées à moins de 200 mètres des lisières des bois, forêts, plantations et reboisements, landes et maquis, ou leur mandataire, peuvent pratiquer des opérations d'écobuage. Il s'agit de l'incinération des végétaux sur pied, à différencier de l'incinération de végétaux coupés.

Dans le département de l'Aveyron, cette pratique est réglementée par l'arrêté n° 2010-162-3 du 11 juin 2010. Ce texte peut être consulté en mairie ou sur le site internet de la préfecture de l'Aveyron.

La possibilité de pratiquer l'écobuage et ses modalités de mise en oeuvre sont fonction de la période à laquelle est allumé le feu.

Ainsi, au cours de l'année, plusieurs périodes peuvent être distinguées en fonction du niveau du risque d'incendie de forêt :

- **Les périodes qualifiées de moins dangereuses :**



Pendant ces périodes, toute opération d'incinération de végétaux sur pied est soumise à **déclaration** auprès du maire.

- **Une période considérée comme dangereuse :**

Dans cet espace de temps, toute opération d'écobuage est soumise à **autorisation** auprès du maire.

- **Une période considérée comme très dangereuse :**

Pendant cette période, dans les communes appartenant aux massifs Millavois et Grands Causses, Saint Afrique et Sud, toute opération d'incinération de végétaux sur pied est **interdite**. La liste précise des communes concernées par cette interdiction se retrouvent dans l'arrêté préfectoral du 11 juin 2010.

Procédures et règles de sécurité

S'agissant de l'écobuage, lorsqu'une déclaration est nécessaire, celle-ci doit être déposée en mairie au moins huit jours avant la date de l'opération, en utilisant le formulaire joint à l'arrêté préfectoral du 11 juin 2010.

Lorsque la pratique de l'écobuage nécessite une autorisation, celle-ci doit être sollicitée au moins huit jours avant la date de l'opération auprès du maire de la commune où doit se dérouler l'opération d'incinération de végétaux sur pied en utilisant le formulaire annexé à l'arrêté préfectoral du 11 juin 2010.

Quelle que soit la période de l'année, le demandeur doit aviser personnellement, le matin de la date retenue, le Centre Opérationnel des Services d'Incendie et de Secours (CODIS), de l'heure exacte de l'allumage et du lieu précis de l'opération. **En l'absence de cette démarche, la déclaration ou l'autorisation perd sa validité.**

Toute opération d'écobuage est interdite dès lors que la vitesse du vent est au moins égale à 40 km/h. Cette interdiction s'applique en toute période de l'année.

Enfin, l'extinction du feu est obligatoire à 15h00.

Dans tous les cas de figure, **s'agissant d'un écobuage ou d'un autre feu**, il convient de respecter les prescriptions suivantes :

- Mettre en place un périmètre de sécurité d'une largeur suffisante autour du feu ;
- Réaliser le feu à distance des habitations ;
- Eviter que les fumées n'engendrent une gêne à la circulation sur les voies ferrées, les autoroutes, les routes nationales et les routes départementales ;
- Disposer à proximité d'une réserve d'eau suffisante pour une extinction rapide ;
- Ne pas faire de feu par grand vent (> à 40 km/h) ;
- Brûler des tas de taille raisonnable ;

- Se munir de moyens de communication adéquats afin de pouvoir donner l'alerte rapidement.

La préfecture peut également, lorsque les conditions climatiques sont caractérisées par une faible pluviométrie et une sécheresse des sols et de la végétation, imposer d'autres restrictions temporaires à l'usage du feu.

Les alternatives au brûlage

Diverses études ont démontré que le brûlage de 50 kg de déchets verts produit autant de particules que 13 000 km parcourus par un véhicule diesel récent ou encore à 3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière à bois performante.

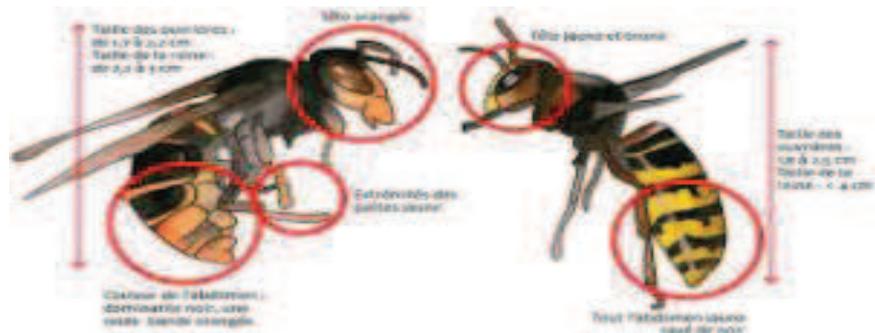
Il convient donc de privilégier des solutions moins polluantes et plus respectueuses de l'environnement et de la santé humaine. A titre d'exemples, peuvent être cités :



- Le broyage des végétaux : celui-ci peut servir de paillage des parterres pour empêcher la repousse de mauvaises herbes ;
- L'utilisation d'un composteur individuel : certaines collectivités et déchetteries proposent des aides à l'achat d'un composteur.
- Le dépôt en déchetterie : le département de l'Aveyron compte 41 déchetteries.
- La réduction de production de déchets verts en ayant recours à des pratiques d'entretien des espaces verts adaptées : choix des espèces végétales, adaptation du calendrier des tontes et des élagages, etc...

INFORMATIONS SUR LE FRELON ASIATIQUE

**Lutte contre le frelon
asiatique : Connaître son
cycle de vie**



Dans une lutte, connaître son adversaire est primordial. Cela permet de savoir quand et où frapper efficacement pour détruire son adversaire. Pour cela, il faut donc en savoir un peu plus sur **le cycle de vie du frelon asiatique**. Chez ce dernier, la durée de vie d'une reine fondatrice est d'une année.

De mars à juillet, elle fabrique un nid primaire dont la taille ne dépassera pas celle d'un ballon de hand-ball. Les frelons sexués apparaissent au sein de la colonie vers le mois de juillet. Cela permettra l'engence de futures reines en septembre ou octobre.

En été, les ouvrières construiront ce qu'on appelle des nids secondaires, qu'elles installeront d'habitude à la cime des arbres. **Les nids secondaires peuvent atteindre jusqu'à un mètre de hauteur avec un diamètre**

de 80 cm. En hiver, c'est-à-dire vers le mois de décembre, la reine va se mettre à hiberner, elle seule résistera aux températures glaciales. Le nid est condamné à l'anéantissement.

Quand s'attaquer au frelon asiatique

Connaître ce cycle de vie du frelon asiatique permet d'affiner nos techniques de lutte. Déjà, nous savons qu'en hiver, les nids sont condamnés à l'extinction. Inutile donc de gaspiller nos ressources pour les détruire pendant cette période de l'année. **Attaquez-vous aux nids le plus tôt possible**, idéalement dès qu'ils viennent d'être construits. Comme la reine est au cœur de tout le cycle de vie, c'est elle qu'il faudra cibler en priorité. Pour cela, il est conseillé de s'attaquer à elle au moment où elle sort d'hibernation (début février jusqu'à mi-avril) ou lorsqu'elle va hiberner (15 octobre à fin novembre). Vous éviterez par la même occasion de piéger d'autres insectes.

Lutte contre le frelon asiatique : Comment piéger les reines ?

Pas besoin d'être un ingénieur confirmé pour **construire son piège à frelons asiatiques**, quelques notions de bricolage devraient suffire. Pour cela, il vous faudra deux bouteilles en plastique, un couteau, une perceuse, d'un petit couvercle et de quelques fils. Commencez par couper le goulot de la première bouteille. Retournez-le puis enfoncez-le dans le corps de la bouteille. Avec la perceuse, faites des trous dans le fond de la bouteille découpée et dont le goulot a été retourné. Coupez ensuite le culot de la deuxième bouteille.

Cela vous permettra d'y enfoncer le culot de la première bouteille puis faites quelques trous de 6 mm sur son corps, ce qui permettra aux autres insectes de s'échapper du piège. Faites deux trous sur le couvercle et en haut du dispositif. Passez les fils à travers ces derniers pour suspendre le tout en laissant une certaine distance entre le couvercle et l'entrée du piège. Pour l'appât à placer au fond du dispositif, **faites un mélange d'un demi-volume de bière brune, un quart de volume de sirop de cassis ou de grenadine ainsi qu'un quart de volume de vin blanc.** Ce dernier composant repoussera les abeilles

Entretien des pièges à frelons asiatiques

Installé au fond du dispositif, **l'appât attirera les frelons asiatiques.** De préférence, placez les pièges en hauteur et loin des endroits fréquentés (aire de jeu des enfants, terrasse...). Rechargez le piège en appât tous les 15 jours. Une fois piégé, un frelon émettra un signal de détresse et contribuera à l'efficacité du dispositif. **Lorsque le piège à frelons est saturé, récupérez-le et placez-le dans un seau que vous allez remplir d'eau.**

Après 24 heures, mettez le piège à frelons à la poubelle. Durant toute la procédure, prenez toutes les précautions. Certains frelons peuvent encore être vivants à l'intérieur du piège, ils peuvent être agressifs s'ils sont accidentellement libérés.

Détruire les nids de frelons asiatiques

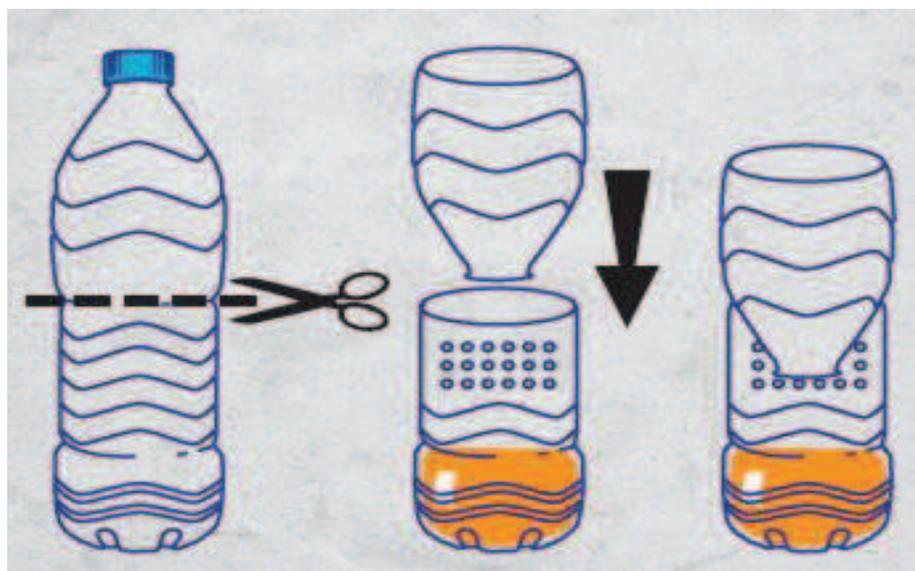
Si vos pièges à frelons se remplissent trop vite, c'est qu'il y a forcément un nid dans le coin. Le seul conseil qu'on pourrait vous donner serait de **faire appel à des professionnels.** Ne partez pas à la recherche du ou des nids tout seul et ne tentez pas par vous-même de les détruire. Ils sont généralement installés en hauteur et très difficiles d'accès. S'ils ressentent le moindre danger, les frelons pourraient éventuellement passer à l'attaque.

Et comme un nid peut contenir plus d'une centaine d'individus, autant prendre toutes les précautions nécessaires. **Chez une personne allergique, une seule piqûre suffit pour provoquer un grave choc**

anaphylactique. N'hésitez donc pas à faire appel aux professionnels. Ces derniers pourront recourir à la perche télescopique pour injecter de l'insecticide au sein du nid.

EXEMPLE DE PIEGE

A FRELONS ➔



Artisans et commerçants

Activité	Nom / Entreprise	Adresse	N° de téléphone / Courriel
Agence Postale	Ouverture du lundi au vendredi de 9H00 à 11H30	Place de la Méridienne	3631
Carreleur	Mr Ricard Didier	Le bourg 12240 COLOMBIES	05 65 69 98 78
Chaux agricole	Mr Bex Jean Louis	Le pont neuf 12240 COLOMBIES	06 70 04 18 88
Céramiste	Mme Piffre Caroline	Le bourg 12240 COLOMBIES	06 70 18 52 94 crocry@hotmail.fr
Coiffeuse	Mme Cammas Béatrice	Le bourg 12240 COLOMBIES	06 78 73 03 77
Couvreur	Mr Rey Régis	Brazac 12240 COLOMBIES	05 65 69 95 01
Création de bougies	Mr Masson Jean Pierre	Le poteau de Colombies 12240 COLOMBIES	05 65 78 30 11 09 53 92 25 56
Electricien	Mr Ferrières Gilbert	Le bourg 12240 COLOMBIES	05 65 69 96 90 09 77 39 21 75
Extraction de pierres	Mr Cazor Thierry	La couyrélie 12240 COLOMBIES	05 65 69 28 71
Forestier, Elagage, Entretien espaces verts	Mr Maurel Dominique	Les Landes 12240 COLOMBIES	09 64 40 01 46 05 65 69 96 08
Garagiste	Mr Cailhol Philippe	Le bourg 12240 COLOMBIES	05 65 69 93 24 09 63 06 61 04

Maçonnerie	Mr Chincholle Patrick	Brazac 12240 COLOMBIES	05 65 69 02 74 06 77 11 32 85
Maraicher	Le petit marché de Monique	Les Asquiès 12240 COLOMBIES	06 70 01 64 97
Menuiserie	Mr Ricard Franck	Limayrac 12240 COLOMBIES	05 65 72 45 89
Menuiserie	Mr Lacan Gilles	Le bourg 12240 COLOMBIES	06 08 95 50 97
Menuiserie, Fabrication, pose	Mr Charrueau Laurent	Le bourg 12240 COLOMBIES	07 78 38 20 83
Peinture et décoration	Mme Karine Raynal	Le Bourg 12240 COLOMBIES	07 78 81 26 95
Plomberie, Chauffage,	Mr Lagarrigue Damien	Bonnevialle 12240 COLOMBIES	06 83 42 78 88
Plomberie, Chauffage, Climatisation, Ramonage	Messieurs Merinville Christophe et Julien	Le bourg 12240 COLOMBIES	06 25 61 61 17 06 95 12 45 09
Rénovation de bâtiments anciens	SARL La pierre d'antan du Ségala	Pers 12240 COLOMBIES	06/37/13/01/23 06/35/43/04/24
Restaurant, Bar Dépôt de pain	Le Saint Claude	Le bourg 12240 COLOMBIES	05 65 60 15 56
Transport routier	Mr Chincholle Gilles	Limayrac 12240 COLOMBIES	05 65 69 99 00
Travaux agricoles, T.P	Mr Cayssials Pierre	Limayrac 12240 COLOMBIES	05 65 69 97 46
Travaux Public AJTP	Mr Joulia Aurélien	Lasserre Lissosse 12240 COLOMBIES	06 14 71 24 43
Vente et réparation de matériel agricole	Mr Barrau Machines Agricoles	Route de Rodez 12240 Rieupeyroux & 12240 COLOMBIES	05 65 65 53 20
Vente et réparation matériel agricole	EURL Tournier Lionel	Limayrac 12240 COLOMBIES	05 65 72 38 73
Vitraux : création et restauration	Atelier du Renard vert : Mr Piffre	Le bourg 12240 COLOMBIES	06 23 22 00 37

NOTES AU CRAYON

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE LA COMMUNE DE COLOMBIÈS

I

NOTRE COMMUNE : ÉTENDUE, SITUATION, ASPECT

Parmi les huit communes qui forment le canton de Sauveterre, celle de Colombiès est de beaucoup la plus importante par son étendue, 5.517 hectares, par sa population, 2.066 habitants¹, répartis dans 45 villages, mas ou hameaux.

Le prolongement de la chaîne des Palanges traverse ce canton de l'est à l'ouest dans sa partie septentrionale et partage ses eaux en deux versants. La route nationale n° 111 suit la ligne de faite de ce prolongement.

Drainées par une multitude de petits ravins et de ruisseaux, la plus grande partie des eaux de ce canton vont au Viaur par le Lézert, important cours d'eau qui joue en quelque sorte le rôle de drain collecteur; l'autre partie de ces eaux coule vers l'Aveyron.

A l'exception du hameau de Cussan, qui dépend de Boussac, la commune de Colombiès occupe toute la partie du canton sur le versant de l'Aveyron.

Le territoire de la commune comprend : 1° le plateau de Combrouze-Asquiès (de Rieupeyroux), qui se prolonge vers le nord par l'éperon de La Serre-Lissosse entre la Maresque de Cabriè, le ruisseau de la Rivière ou d'Azagau et son affluent le Rouzas; 2° le plateau de Colombiès, entre ces deux derniers ruisseaux et la Maresque; 3° près de la moitié du plateau de Nuees-Talespues, entre les deux Maresques de Colombiès et de Moyrazès.

Sur un terrain formé de granit, de gneiss et de schistes micacés, tous ces cours d'eau et leurs petits affluents ont profondément raviné le sol et creusé des gorges profondes, évasées, parfois sauvages et pittoresques, surtout aux abords de l'Aveyron.

1. Recensement de 1911.

Dans son ensemble, le territoire de la commune est incliné du sud au nord avec un aspect accidenté, aux croupes et aux mamelons arrondis. Son altitude oscille entre 741 m. à Combrouze et 396 m. à l'Aveyron, au-dessus du hameau des Parras.

Le méridien de Paris la traverse en son milieu en passant par Belcastel et Colombiès. Ces hautes terres, autrefois sauvages, couvertes de bois, de tourbières, de landes où poussaient les ajoncs, les bruyères et les fougères, furent habitées par l'homme dès une époque très reculée, et, si pauvres, si humbles qu'elles fussent, elles ont leur histoire.

SERVICES LOCAUX

GDF (Sécurité dépannage)	Téléphone : 0.810.433.012
Urgence dépannage électricité	Téléphone : 0.810.333.012 http://www.enedis.fr/
SERVICES DÉPARTEMENTAUX	
Centre anti-poisons	Téléphone : 05.61.49.33.33
SOS Amitié	Téléphone : 05.63.54.20.20
Allo Enfance Maltraitée	Téléphone : 119

**Malade
la nuit, le week-end ou un jour férié ?**

Avant de vous déplacer
téléphonez
3966
allo
docteur

À partir de 20h
et jusqu'à 06h00,
un médecin vous écoute,
pour apporter une réponse
médecine supérieure à votre
besoin : un conseil médical,
un rendez-vous avec
un médecin de garde,
de l'urgence ou un
service d'urgence.

Si une vie
est en danger,
aucune
hésitation :
contactez
tout de suite
le **15** (SAMU)

En Midi-Pyrénées,
il y a toujours un médecin à votre écoute.
C'est ça la permanence des soins.

NUMÉROS D'URGENCE



WWW.HOFTOYS.FR

<p>POLICE-SECOURS 17</p>	<p>SAPEURS-POMPIERS 18</p>
<p>SAMU 15</p>	<p>NUMÉRO D'URGENCE pour les personnes sourdes et malentendantes 114</p>
<p>APPEL D'URGENCE EUROPÉEN 112</p>	

Les programmes sont réalisés avec le logiciel Sprentier vendu sur www.hoftoys.fr